



# PREAVIS MUNICIPAL NO 2024/07

## DEMANDE DE CREDIT DE CHF 42'800.00 POUR LE REMPLACEMENT DU LOGICIEL DE GESTION COMMUNAL

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Introduction

Notre prestataire informatique actuel, la société Axians (anciennement Ruf), pour la solution de gestion communale, a averti ses différents clients que leur application (WW Soft) ne serait plus maintenue à partir du 30 avril 2026.

De plus, autre élément important, le plan comptable de la commune devra passer au nouveau Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) en 2027.

De ces faits, la Municipalité doit changer de prestataire pour son logiciel de gestion communale, pour la bourse et le contrôle des habitants.

### 2. Besoins communaux

Pour la gestion de la commune, la Municipalité a besoin d'applications pour les finances et la comptabilité, ainsi que pour le contrôle des habitants.

Également, pour ces 2 services communaux auquel vient s'ajouter le greffe, un service de centre de données est nécessaire pour faciliter les partages de fichiers, les sauvegardes et l'accès à distance, le tout devant se trouver dans un environnement sécurisé.

En plus de ces éléments, les outils de bureautique standard sont aussi indispensables.

### 3. Choix du prestataire

Qui choisir ?

#### Options :

- Swisscom, partenaire pour le canton du Jura
- Data Consulting, ayant repris plusieurs clients WW Soft et autres
- Autres sociétés

Lors d'une séance en juin, nous avons rencontré les sociétés Axians et Data consulting, Data Consulting étant la société ayant conclu un partenariat avec Axians, pour la reprise de ses clients.

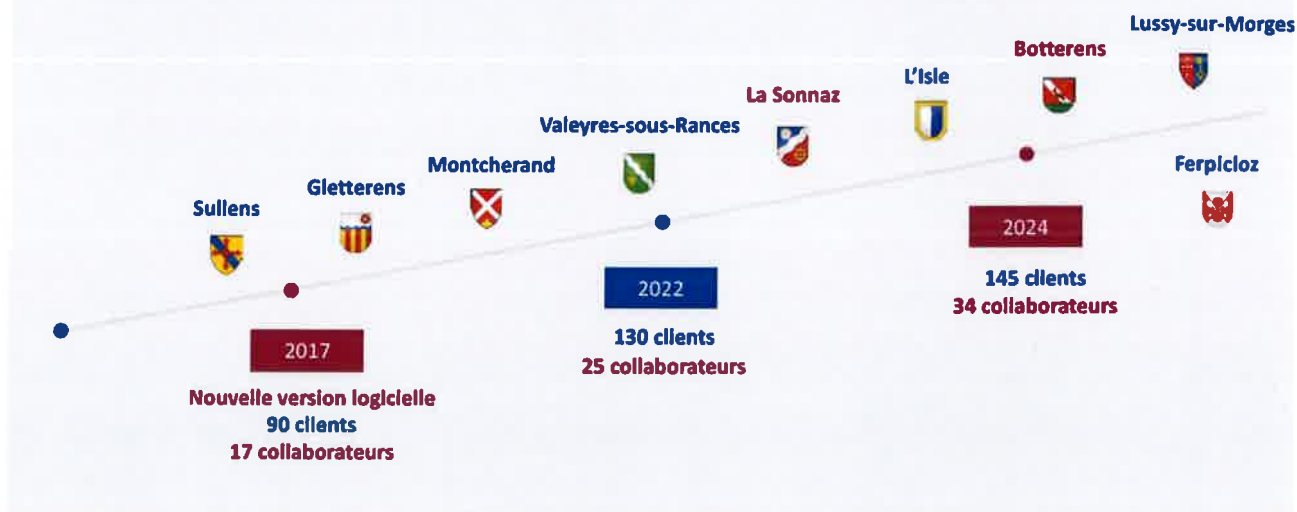
Option retenue : Data Consulting avec le produit Urbanus

#### Pourquoi choisir Data Consulting ?

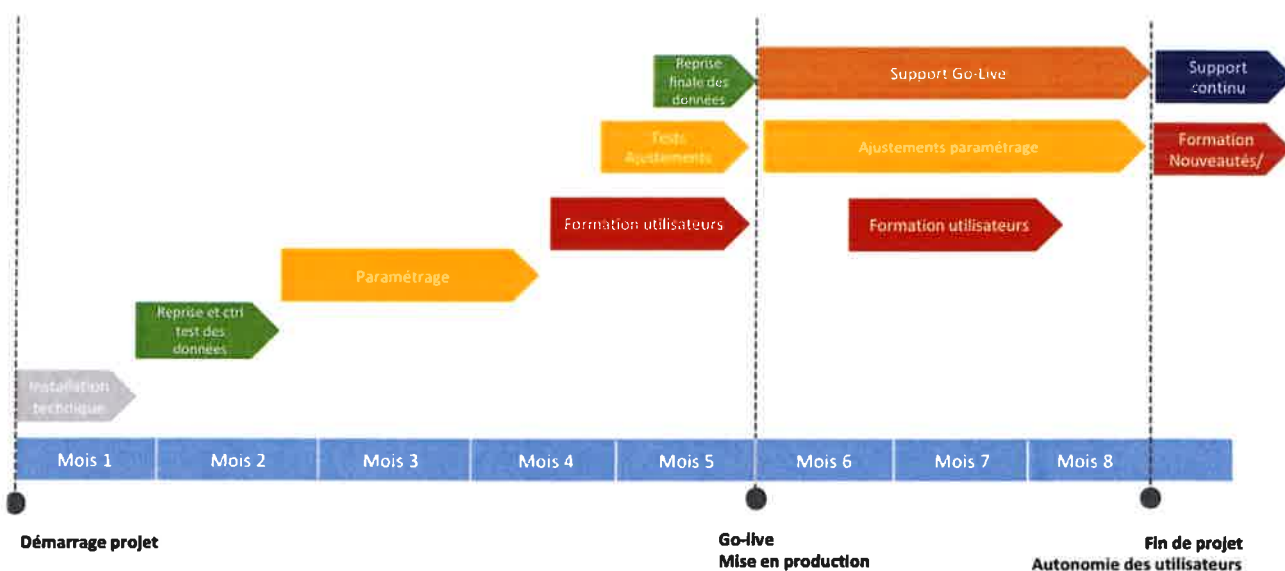
- Retours ex-clients WW Soft chez Data Consulting très positifs.
- Présence très forte en Suisse romande : 145 communes.
- Centre de compétence à Lausanne.
- Collaborateurs métier et techniques performants : 34 personnes.
- Société en pleine expansion (clients en provenance de T2i, Ofisa, Prime).
- Produit modulable : Plus de 50 applications métier sur 1 seule plateforme.
- Reprise des données de WW Soft, directement dans le nouveau produit de Data Consulting : Urbanus.
- Société focalisée uniquement sur les communes.

**PREAVIS MUNICIPAL NO 2024/07**  
 DEMANDE DE CREDIT DE CHF 42'800.00  
 POUR LE REMPLACEMENT DU LOGICIEL DE GESTION COMMUNAL

## Clients WWSoft chez Data Consulting



Planning de migration estimé à 6 mois :



#### 4. Coût du produit

- Licences - Applications et modules Urbanus: CHF 3'150.00
- Prestations de mise en œuvre des applications : CHF 39'650.00

Total HT : CHF 42'800.00

**PREAVIS MUNICIPAL NO 2024/07**  
DEMANDE DE CREDIT DE CHF 42'800.00  
POUR LE REMPLACEMENT DU LOGICIEL DE GESTION COMMUNAL

**5. Financement**

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités courantes de la commune. La dépense sera comptabilisée sur le compte « Service informatique, Achats de matériel et logiciels » 190.311.01.

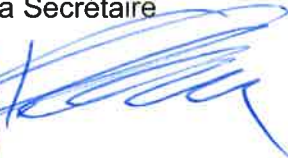
**6. Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS**

- vu le préavis municipal no 2024/07 du 26 août 2024,
  - ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
  - ouï le rapport de la commission des finances,
  - considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,
1. autorise la Municipalité à remplacer le logiciel de gestion communale,
  2. octroie à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 42'800.00,
  3. autorise la Municipalité à financer cet achat par les disponibilités courantes de la commune.

Au nom de la Municipalité

|                                                                                                      |                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Syndic                                                                                            | La Secrétaire                                                                                           |
| <br>Olivier Hähni | <br>Isabelle Caille |



Adopté par la Municipalité en séance du 26 août 2024